

INSUFFISANCE DU FONCIER DU SITE DE GERLAND

La superficie du site est insuffisante pour l'implantation du projet OL Land. Pour réaliser son projet, l'OL a besoin d'une assiette foncière d'une cinquantaine d'hectares. Compte tenu des contraintes liées au PPRT, de la présence sur ce site de nombreux équipements et aménagements publics répondant aux besoins des clubs sportifs amateurs et des habitants, une telle assiette foncière n'est pas disponible sur le site de Gerland. La mission d'évaluation mandatée par le conseil municipal de Lyon fin 2008 l'a d'ailleurs reconnu dans les conclusions de son rapport en juillet 2009.

- 1** STADE ET PISCINE D'ETE
Parcelle CI 6
Superficie : 151 273m²
Propriétaire : Ville de Lyon
- 2** PLAINE DES JEUX
Parcelle CL 4
Superficie : 178 215m²
Propriétaire : Ville de Lyon
- 3** STADE TOLA VOLOGE 1
Baï Emphytéotique
Bénéficiaire : Olympique Lyonnais
Durée initiale : 20 ans à compter du 07/12/2006
Parcelle CK 87 et CK 89
Superficie totale : 32 547m²
Propriétaire : Ville de Lyon
- 4** PALAIS DES SPORTS
Parcelle CK 10
Superficie : 13 814m²
Propriétaire : Ville de Lyon
- 5** PARKING et TOLA VOLOGE 2
Parcelles CK 47, CK72
Superficie : 40 109m²
Propriétaire : Grand Lyon
- 6** Baï Emphytéotique
Bénéficiaire : Laboratoire Aguezzant
Durée initiale : 40 ans à compter du 01/04/1978
Superficie : 13 600m²
- 7** PARC DE GERLAND
Parcelles : 20 parcelles
Superficie : 20 hectares
Propriétaires : Ville de Lyon, Voies Navigables de France, Grand Lyon

